



PROJET PÉDAGOGIQUE

Septembre 2021



1) Présentation de la structure

L'accueil de loisirs sans hébergement géré par le centre social « Vic Accueil » de Vic-Fezensac dans le Gers fonctionne à l'espace communal de l'enfance et de la jeunesse et accueille les enfants âgés de 3 à 14 ans.

L'accueil de loisirs Vic-Fezensac, est un lieu privilégié, un moyen pour tous d'accéder aux vacances et aux loisirs.

Nous souhaitons proposer un centre qui soit vraiment de loisirs, c'est-à-dire où l'enfant pourrait trouver le plaisir de vivre des loisirs en toute sécurité, le plaisir de découvrir ou approfondir des nouvelles pratiques culturelles, sportives et d'expression, le plaisir de découvrir des régions lors des séjours, le plaisir de retrouver ses copains et partager des expériences originales et enrichissantes, le plaisir de communiquer avec d'autres enfants comme avec les adultes, le plaisir de construire ses vacances, de vivre des/ses projets avec le soutien et l'accompagnement de l'équipe d'animation.

L'ENVIRONNEMENT

Nous souhaitons travailler en partenariat étroit avec toutes les composantes de l'éducation de l'enfant comme les familles, les écoles, les associations, les structures petite enfance et adolescence et par extension les autres structures de loisirs partageant nos valeurs.

L'ancrage territorial est également une caractéristique fondamentale de notre action éducative. Les animations sont connectées à notre territoire, ses spécificités, ses réalités. Les milieux sont pour nous des espaces de connaissance.

Il s'agit de montrer d'une part, la richesse culturelle et environnementale de Vic-Fezensac et de sa communauté de communes.

L'Accueil de Loisirs est situé à mi-chemin entre le centre-ville et la campagne, nous permettant d'effectuer des départs en promenade.

Sa proximité de centre-ville facilite les déplacements pour diverses activités et sorties en groupe.

Le bâtiment est construit sur un terrain qui se situe dans la zone du complexe sportif (terrain de foot, de rugby, de pétanque, de palet gascon, piscine, skate park...), au milieu d'une aire ombragée et gazonnée d'une superficie d'environ un hectare et demi, entièrement clos par un grillage et une haie.

L'espace vert est agrémenté d'installations ludiques et agréablement arboré pour les enfants.

L'Accueil de loisirs bénéficie de la proximité d'un gymnase et de terrains de tennis.

Les enfants peuvent donc évoluer en toute sécurité dans un milieu naturel avec une proximité d'équipements pour la pratique des activités physiques et sportives.

LES LOCAUX

L'accueil de loisirs (200m²) dispose de :

- Une salle d'activités possédant des ouvertures sur des espaces verts. Nous pouvons aménager cette salle en divers coins d'activités adaptés à l'âge des enfants.
- Des locaux sanitaires accessibles de l'extérieur par une ouverture directe sous le porche.
- Des vestiaires pour chaque tranche d'âge.
- Un bureau d'accueil destiné à accueillir parents et enfants, s'ouvrant sur l'extérieur.
- Une infirmerie.
- Un dortoir pour la sieste des petits.

2/ Objectifs généraux de la structure

De par nos missions nous construisons une relation dans la durée avec les familles et les enfants confiés. C'est une richesse en matière d'animation et de communauté, cette relation est source de stabilité, elle permet d'envisager un travail dans le temps.

Elle permet de donner une image plus juste des métiers de l'animation, une reconnaissance sociale, une perception par les familles de notre réel rôle de partenaire à la construction de l'enfant.

L'ENFANT ET LA COLLECTIVITÉ

La collectivité doit être faite pour l'enfant, et non pas le contraire.

Il faut prendre en considération chaque enfant comme un individu à part entière, car pour nous la notion de groupe est utilisée comme un moyen d'animation et non

comme une référence identitaire. En ce sens, nous prônons un épanouissement personnel au travers d'un collectif.

RESPECT

Pour intégrer la collectivité et s'y sentir bien, l'enfant doit faire l'apprentissage du respect de l'autre, comme de soi-même, en développant le partage, la tolérance, ou encore l'écoute. Il découvre et progresse à travers cette forme de vie collective.

Chaque enfant est un être singulier défini par ses différences et son vécu.

Le respect et cette singularité est un souci permanent de notre structure, toute forme d'exclusion doit être combattue en tenant compte des différences d'âges et de sexes, mais aussi des origines sociales de chaque enfant : chacun a sa propre histoire marquée par sa vie familiale, son milieu de vie, sa culture, ses expériences.

PROPOSER

Aux enfants des animations, des initiations, des découvertes, la détente, le jeu, le repos par une organisation réactive, dynamique.

GARANTIR

La sécurité, l'hygiène, l'attention chaleureuse, l'écoute active, par une disponibilité réelle des adultes.

Ces derniers objectifs sont adoptés par le centre de loisirs tout au long de l'année, le présent projet consiste en outre à développer un peu plus en détail d'autres objectifs et axes pédagogiques qui seront déclinés tout au long de l'année scolaire. En effet certains axes seront priorisés et d'autres même rajoutés pour coller au mieux aux thèmes et aux publics présents durant cette période. Ces axes sont la résultante d'une corrélation entre les envies des enfants, les ambitions et compétences de l'équipe d'animation et des retours des parents. Un travail collectif pour tendre vers une utopie positive de "vivre ensemble".

3/ Axes pédagogiques de la structure

RESPECTER LES RÈGLES DE VIE

Développer chez l'enfant la connaissance, la compréhension et l'importance des règles (sportives, de jeux de cartes, de vie en collectivité, dans la rue etc...)

De la vie quotidienne à la mise en place d'un projet en passant par la pratique d'activités ludiques chaque moment de la vie à l'accueil de loisirs est support pour tendre vers cet objectif. Pour ce faire, les règles non négociables découlant de contraintes législatives, sociétales et/ou de sécurité sont expliquées de manière claire, compréhensive et bienveillante aux enfants. Les règles négociables sont remises en question et ouvertes aux débats avec les différents protagonistes de l'enfant (parents, enfants, écoles) et les enfants eux-mêmes. Pour coller au maximum au besoin de repère de l'enfant, nous maximisons l'uniformisation de ces règles de vie.

DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE ET LA SENSIBILITÉ DE SON ENVIRONNEMENT NATUREL

La connaissance est le premier pas vers le respect. " A mon époque on jouait avec un bout de bois". En ironisant sur cette célèbre phrase, les animateurs développent des activités au cœur même de la nature. Chaque activité est une manière ludique d'apprécier, de connaître son environnement. Approche qui permet de le respecter en s'appuyant sur des plaisirs chers aux enfants : le plaisir du jeu et la création de souvenirs inoubliables.

DROITS ET DEVOIRS DE L'ENFANT

Développer chez l'enfant la connaissance de ses droits et devoirs, favoriser son expression en établissant ensemble des règles de vie.

La convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) nous informe sur les droits mais aussi les devoirs des enfants. Un enfant est une personne, un citoyen à part entière. Avec cette affirmation des temps d'information, de sensibilisation sont mis en place. Des débats mouvants, des brainstormings, des discussions informelles et de nombreux autres temps permettent la liberté d'expression qui soit y en passant reste un droit de l'enfant.

DÉVELOPPER LA CONVIVIALITÉ

Tout en respectant l'individu, développer chez l'enfant le sentiment de groupe, de communauté, de collectivité. Projets communs, repas partagés, actions festives auront la mission de créer une convivialité au sein de l'accueil de loisirs.

DEVELOPPER ET PRENDRE EN COMPTE L'ESTIME DE SOI DE L'ENFANT

Il est primordial d'accorder une écoute permanente et attentive à chaque enfant. Celle-ci est accompagnée d'actes bienveillants, rassurants et positifs permettant d'instaurer une relation de confiance entre enfants et animateurs.

Un dialogue permanent avec l'enfant permet de coller au plus proche de ses envies, ses besoins et l'aide ainsi à se sentir bien dans le collectif. Cela lui permet de s'épanouir et de développer sa propre personnalité.

On peut agir dans ce sens par la proposition de jeux collectifs, d'un aménagement d'espaces d'expression personnelle (défouloir, confessionnal...) ou encore par de simples discours valorisant des personnes qui l'entourent.

INCLURE ET ACCEPTER LE HANDICAP ET LES DIFFÉRENCES

L'équipe d'animation devra être en capacité de pouvoir sensibiliser et aborder les notions des divers handicaps avec les enfants, les parents et au sein même de l'équipe. Cela pourra consister en une simple adaptation de comportements de langage pour utiliser des mots simples et clairs (sous forme ludique même si possible), mais aussi éviter toute forme de distinction entre les enfants. Il est important que chaque individu se sente considéré de la même manière quelles que soient ses différences. Une qualité d'écoute de tous les instants permettra de prendre en compte la singularité de chacun.

Le choix dans les activités, leurs diversités (coopération, entraide...), leurs cohérences seront des choses importantes à mettre en place afin de ne jamais laisser personne de côté et ainsi intégrer des bons réflexes amenant vers le vivre ensemble.

Chaque différence est considérée comme une force et permet de développer un accueil inclusif. Pour ce faire, différentes étapes sont mises en place :

En amont :

Accueil personnalisé avec les responsables légaux et de l'enfant avec mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI) si nécessaire et ou définition des besoins spécifiques de l'enfant.

Temps de prévention ludique et d'information avec les enfants et les animateurs.

Pendant :

Adaptation des activités, projets et temps de vie quotidienne.

Après

Organisation de temps de suivi et de régulation avec les responsables légaux.

Pour assurer cette démarche d'inclusion Une Assistante de vie aux loisirs (AVL) est également présente sur la structure sur tous les temps de loisirs (hors vacances d'été).

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT

L'enfant sera au cœur du déroulement de la journée en encourageant tout comportement participatif de sa part. Il pourra à ce titre établir la plupart des tâches quotidiennes qui le concernent directement (mettre le couvert, débarrasser, mettre en place et ranger les jeux...)

D'autre part, une attention particulière sera portée sur les coopérations possibles entre les grands et les petits. En effet, seront mis en place différents types de responsabilisations des plus grands envers les plus petits (pour les trajets, les repas et même sur certains temps d'activités en commun).

L'animateur aidera l'enfant en lui laissant le droit à l'erreur pour réduire l'assistanat et le « faire à la place de ». Il devra doser son aide et montrer comment réparer une erreur nécessaire à l'apprentissage.

Un aménagement spatial prenant en compte les besoins de chacun permettra un libre choix des occupations quotidiennes et une appropriation des lieux plus simple pour l'enfant.

ENCOURAGER LA COOPÉRATION ENTRE LES PUBLICS

Un certain nombre d'activités seront partagées pour tous les âges et mélangeront grands et petits afin de créer des liens plus étroits entre les générations.

La communication entre animateurs (cas particuliers, problèmes, organisations, mise en place d'activités...), entre enfants (jeux collectifs, entraide dans les temps d'activités, jeux coopératifs...) et même entre enfants et animateurs (échanges de rôles, présentation de la journée, du thème ou de l'activité, participation au programme...) seront des sujets qui seront travaillés et développés au quotidien afin d'établir une cohésion entre tous les acteurs de l'accueil de loisirs.

4/ Le Fonctionnement de la structure

PRINCIPES

Notre but n'est pas d'occuper les enfants.

Les activités proposées doivent être variées, rythmées et préparées. L'équipe d'animation intervient au mieux pour faire participer chaque enfant en fonction de ses besoins exprimés au cours de la journée.

Toutes nos activités sont pensées afin de favoriser la notion de plaisir, d'enrichissement, d'initiation et de développement personnel.

Les propositions faites aux enfants doivent produire un intérêt suffisamment fort pour qu'ils puissent se les approprier.

Toutes les activités n'ont pas besoin d'être proposées par l'équipe d'animation. En effet, les enfants ont besoin de temps personnel pour discuter, rêver, s'organiser entre eux, développer leurs liens sociaux.

Nous souhaitons favoriser les prises d'initiatives et de responsabilité de chaque enfant ou groupe d'enfants. L'équipe d'animation doit savoir s'effacer, observer et parfois se contenter d'être régulateur, ressource et être disponible sur les lieux afin de garantir une présence rassurante. Ce pas de côté permet de connaître les enfants et est facilitateur pour créer une relation de confiance.

Notre action se situe également dans une mission d'apprentissage permettant aux enfants la découverte de différentes notions de :

Créativité (découverte et réalisation de choses nouvelles avec des enfants et des adultes),

Découverte des bases d'hygiène,

Gestion de son propre temps de loisirs,

Découverte de ses propres centres d'intérêts,

Découverte de son environnement,

L'apprentissage du respect d'autrui,

Respect des règles fixées et discutées par tous au préalable.

La mise en place de ce type de fonctionnement est encore plus exigeante, car il ne faut pas tomber ni dans le laxisme facile, ni dans le marathon d'activités proposées. Pour ne pas tomber dans les extrêmes de notre pédagogie, les enfants ont la possibilité de choisir entre différentes activités. Ainsi il n'est pas consommateur de ces loisirs mais acteurs.

PROGRAMMATION

Les journées sont construites selon une double proposition : les activités proposées dans le planning d'activités et, les activités libres et spontanées.

Dans le même esprit la programmation est effectuée suivant un calendrier qui prend en compte :

Les rythmes de l'année scolaire (être vigilant à ne pas trop solliciter les enfants)

Les rythmes de la journée (récupération de la fatigue)

Les saisons, météo (croissance, fatigue)

Les propositions locales et nationales (pentecôte, Tempo Latino, fête de la musique etc.)

Les vacances d'été (durée)

Les petites vacances

Les mercredis

Les séquences d'animations respectent plusieurs formats :

Temps d'activités très courts 1/2 heure, 1 à 2 heures

Temps d'activités courts 1/2 journée, 1 journée

Temps d'activités longs cycles sur 1 semaine / 1 mois (événementiels)

Avec l'ambition d'être au plus proche des problématiques sociétales, territoriales et à l'écoute des aspirations et besoins des enfants, des projets ponctuels peuvent voir le jour. A ce titre un projet pédagogique spécifique sera mis en place.

ACTIVITÉS SPONTANÉES

Elles sont à l'initiative des enfants, elles sont des temps où l'enfant se retrouve seul ou par petits groupes.

Jeux de cartes

Jeux de sociétés

Jeux de constructions

Jeux de balles et ballons

Dessins, lecture

ACTIVITÉS PROPOSÉES (non exhaustives)

Elles permettent à l'enfant de développer sa créativité, son imagination, et de découvrir différentes matières ainsi que différentes sortes de pratiques.

Activités physiques (grands jeux, tournois, jeux de ballons, ping pong, baignade, piscine et base de loisirs...)

Activités manuelles (ateliers constructions, activités scientifiques, activités écologiques)

Activités autour de l'alimentation (ateliers pâtisserie, goûter, découverte de saveurs, élaboration de menu...)

Activités culturelles et d'expression (dessin, peinture, fresques, multimédia, prise de vue, films, création de spectacles, déplacements spectacles ou cinéma, expositions, visites patrimoine ou monuments régionaux...)

Activités nature et environnement (jardin pédagogique, nichoirs à oiseaux, prises d'empreintes, nettoyage...)

Activités intergénérationnelles (partenariats avec le RPE, le CLAC, les activités adultes du Centre Social et les associations vicoises (comme le palet gascon) ayant pour but de favoriser les rencontres entre différentes tranches d'âges et de créer du lien social.

ENCADREMENT

L'équipe d'animation est composée d'une équipe de salariés permanents, comprenant un directeur, des animateurs diplômés et une assistante de vie aux loisirs qui veillent au bon fonctionnement des activités.

Cette équipe assure :

- L'information, la relation avec les parents :

Pour favoriser les relations avec les parents, le rôle de l'équipe d'animation est primordial.

Il est donc indispensable que le dialogue avec les parents soit constant :

Les parents doivent pouvoir bénéficier d'un accueil personnalisé.

Les parents doivent être informés des animations de la structure (panneaux, programmes)

Les parents doivent pouvoir connaître les locaux fréquentés par leurs enfants

-la mise en place des activités.

-le respect des règles de sécurité et d'hygiène.

Le personnel de l'accueil de loisirs, doit être acteur et conscient du projet de la structure. Il doit être force de proposition et d'impulsion et donc gage de réussite d'un service au public inscrivant son action dans la durée.

L'équipe d'animation est constituée d'animateurs(trices), dont le nombre est ajusté en fonction des périodes et des effectifs présents.

Le travail en groupe de cette équipe, c'est permettre de :

Travailler dans le sens du projet pédagogique

Transmettre des informations pour le bon fonctionnement du centre,

Se répartir les tâches

Préparer et organiser ensemble des animations et des activités

Réguler et corriger les actions de chacun

S'encourager et se soutenir dans les moments difficiles,

Régler en dehors de la présence des enfants les conflits et les malentendus,

Avoir des temps conviviaux (pause café, moments d'échanges, réunions bilan, soirées animées à l'extérieur...)

JOURNÉE TYPE

Cette journée type se découpe en trois grandes parties :

Le temps d'accueil et de départ : information et liaison avec les parents.

Les temps d'activités : activités favorisant une implication physique, créative et imaginative de l'enfant.

Le temps repas et goûter : moment de regroupement et d'échange d'impression sur les diverses activités de la journée, moment de convivialité entre tous.

Installation du centre de loisirs de 7h30 à 7h45

7h45 Accueil échelonné des enfants et des parents. Intégration progressive des enfants grâce à diverses animations libres

9h30 appel collectif et fin du temps d'accueil

9h30 : jeux ou activité menée

11h45-12h : départ des enfants externes

12h00 : Repas pris en commun sur site

13h30 Sieste pour les plus petits et temps calme pour les autres (petits jeux , relaxation, lecture...)

13h30 Accueil de l'après-midi des parents et enfants

14h00 Présentation et choix des activités proposées suivant les âges, prise en charge des groupes par les animateurs

16h30 Petite collation

17h00 à 18h15 départ échelonné des enfants et animation libre

18h20 à 18h30 point sur la journée avec la direction et les animateurs

18h30 Fermeture de la structure

5) Les modalités d'évaluation

Tout au long de l'année les objectifs cités plus haut seront évalués et mis en perspective. De l'évaluation des besoins des enfants et des parents à l'évaluation des moyens humains, temporels, matériels, financiers en passant par l'évaluation de l'équipe d'animation, tous ces sujets sont remis en question dans une optique de pérennisation de certaines actions ou non de certaines actions.

1 / QUANTITATIF

Nombre d'enfant touché par tel ou tel sujet ou cycle d'animation / perspectives

Validation ou non des programmes, modifications et ajustements

2 / COMPARATIF

Statistiques de fréquentation

Ventilation par âges et sexes

Provenance par communes

Quotient familial CAF (induit sur le tarif journalier)

3 / QUALITATIF

Questionnaires et enquêtes qualités

Bilan avec les enfants

Réunion d'équipe

Représentation sur certaines périodes

6) Le protocole sanitaire liée à la crise sanitaire.

La situation sanitaire liée au Coronavirus COVID-19 entraîne un bouleversement dans les habitudes individuelles et collectives de chacun. L'accueil de loisirs, ne dérogeant pas à cette règle, met toutes les solutions en place pour limiter les risques.

- a) Distanciation physique
- b) Application des gestes barrières
- c) Port du masque
- d) Désinfections des locaux

- e) Mise en place d'un protocole adapté en cas de symptômes
- f) Lien et information avec les autorités compétentes

En application avec le cadre réglementaire et en lien avec la SDJES nous appliquons le protocole sanitaire en vigueur et adaptons notre fonctionnement et notre pédagogie en fonction.

Les informations pratiques sont à retrouver sur le règlement intérieur de l'accueil de loisirs.